

## Contact

Secrétariat du CRA: 04 67 33 99 68

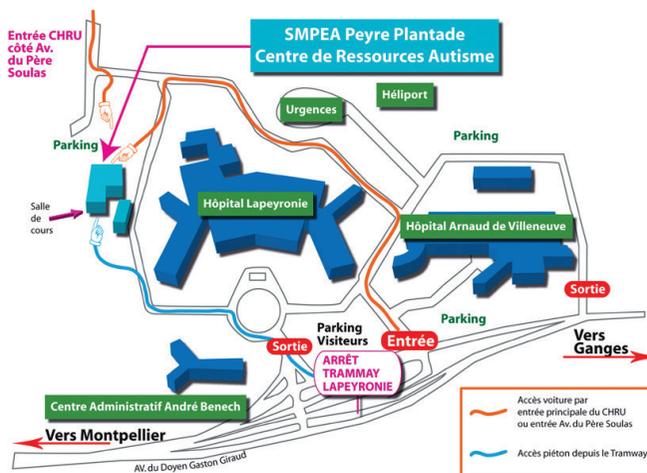
## Témoignages

« Après une déroute totale suite au diagnostic de notre petit garçon, le dispositif DIAD nous a été d'une aide précieuse. En effet, grâce à la bienveillance, la patience et l'aide des praticiens, nous arrivons désormais à communiquer, à comprendre et à aider notre fils à avancer et évoluer au quotidien. Nous sommes désormais plus apaisés et vivons des moments forts que nous n'aurions jamais imaginé possibles ! » (Maman de S., 2 ans)

« La guidance parentale a été d'un très grand soutien pour apprendre à gérer mon fils et adapter ma manière de faire. J'étais en recherche de compréhension, de méthodes efficaces pour nous aider. Les séances ont porté leurs fruits et mon fils a fait beaucoup de progrès. » (Maman de N., 3 ans)

« La guidance m'a aidé à changer mon comportement avec mon enfant et à mieux le comprendre » (Maman de S., 4 ans)

## Où ?



### Centre Ressources Autisme

#### Languedoc-Roussillon

SMPEA Peyre Plantade

291 avenue du Doyen Gaston Giraud

34295 MONTPELLIER CEDEX 5

Tél : 04 67 33 93 15 – Fax : 04 67 33 08 32

[cent-ress-autisme@chu-montpellier.fr](mailto:cent-ress-autisme@chu-montpellier.fr)

[www.autisme-ressources-lr.fr](http://www.autisme-ressources-lr.fr)



# Guidance parentale dans le TSA : Dispositif d'Intervention Autour du Diagnostic (DIAD)

### Coordination

Pr. Amaria BAGHDADLI

## La guidance parentale

La collaboration avec les parents est au cœur de la prise en charge des enfants avec TSA (Trouble du Spectre de L'Autisme). Pour favoriser la participation des parents, le **CRA** leur propose la guidance parentale grâce au **dispositif DIAD** financé par l'**ARS Occitanie**.

L'objectif de cette guidance est de permettre aux parents de disposer d'**outils et de compétences spécifiques** favorisant la communication avec leur enfant et la gestion de ses comportements. Ils ont ainsi une place de **co-thérapeutes**.

Il existe plusieurs programmes de guidance parentale dont le contenu est déterminé par l'évaluation précise des besoins de l'enfant et des parents lors d'un bilan éducatif personnalisé effectué par nos infirmières.

## Pour qui ?

Les parents dont l'enfant vient de recevoir un diagnostic de TSA au CRA et sur indication médicale.

## Pourquoi ?

- Aider le parent à analyser les comportements de communication de son enfant.
- Favoriser les interactions parent-enfant.
- Améliorer les compétences sociales de l'enfant.
- Aider le parent à reprendre confiance en ses compétences parentales.

## Par qui ?

Des professionnels du CRA formés aux guidances parentales (psychologues, orthophonistes, éducateurs, infirmières)

## Comment ?

Une séance d'1h30 tous les 15 jours en présentiel ou téléconsultation. Différents supports peuvent être utilisés (jeux, vidéos, échanges, apports théoriques...) selon les besoins et attentes des parents.

La durée du suivi est variable (max 12 séances).